

L'eurodéputé José Bové autorisé à séjourner sept jours au Canada (officiel)

© 13/10/2016 |  Terre-net Média

Montréal, 12 oct 2016 (AFP) - Le député vert européen José Bové a finalement été autorisé mercredi à séjourner au Canada, où il souhaite dénoncer le traité de libre-échange avec l'UE (Ceta), quelques heures après s'être fait saisir son passeport à l'aéroport de Montréal.

Arrivé mardi soir de Paris, l'eurodéputé souhaitait participer à diverses manifestations anti-Ceta organisées en marge de la visite au Canada du Premier ministre français Manuel Valls, de mercredi soir à vendredi soir. M. Bové a toutefois été retenu à sa descente d'avion par la police des frontières qui lui a ensuite confisqué son passeport, le priant de regagner la France par le premier vol pour Paris, soit mercredi après-midi. En conférence de presse mercredi matin, il a expliqué que les autorités canadiennes lui reprochaient son passé « criminel » et sa condamnation à trois mois de prison pour son implication dans la destruction d'un restaurant McDonald's en 1999.

Quelques minutes plus tard, l'altermondialiste a reçu un appel de la police des frontières canadiennes l'informant, selon lui, d'un « revirement de situation ». Il s'est vu accorder un visa spécial de sept jours, a-t-il dit. Ce « permis de séjour temporaire » lui a été délivré après une intervention discrétionnaire du ministre de l'Immigration John McCallum, a indiqué sa conseillère principale, Camielle Edwards, dans un courriel à l'AFP. Elle a justifié cette volte-face en expliquant que « la nécessité » de laisser entrer José Bové au Canada « l'emporte sur les risques liés à la santé ou à la sécurité pour la société canadienne ». « C'est dans l'intérêt du Canada », a-t-elle ajouté, « de permettre à un membre français du Parlement européen d'entrer librement au Canada afin qu'il puisse donner son opinion concernant une question importante pour les Canadiens, comme l'Accord économique et commercial global », nom officiel en français de ce traité de libre-échange. Elle a enfin insisté sur l'importance pour les représentants et députés de parlements étrangers d'obtenir « une autorisation préalable avant de tenter d'entrer au Canada, s'ils savent qu'ils seront confrontés à des difficultés » à leur arrivée dans ce pays.

Par sa présence au Canada, José Bové souhaite susciter le débat sur l'**accord de libre-échange UE-Canada**. Cette entente commerciale doit être ratifiée par Ottawa et Bruxelles le 27 octobre et entrer en application dès 2017. Selon M. Bové, cet accord affaiblit les Etats face aux entreprises multinationales et ne respecte pas les principes environnementaux consacrés par l'Accord de Paris sur le climat.

L'ancien agriculteur du Larzac avait déjà bénéficié d'un visa spécial, délivré par le ministre canadien de l'Immigration de l'époque, en 2001. Deux ans après la destruction du McDonald's de Millau (sud de la France), il avait ainsi pu participer aux manifestations altermondialistes organisées en marge d'un sommet international. Après son passage au Québec, M. Bové doit se rendre vendredi à Terre-Neuve pour une conférence organisée par un groupe de réflexion de gauche, le Conseil des Canadiens